

Altesse Royale, Madame la Ministre, chers collègues, chers amis, Mesdames et Messieurs,

Je suis profondément honoré et fier d'être ici ce soir pour assumer la succession à la Chaire UNESCO en droits de l'homme de mon collègue et mon ami Jean-Paul Lehnens. Cher Jim, au cours de mes maintenant plus de dix ans à l'Université, j'ai énormément apprécié notre collaboration, notre amitié et notre complicité face aux aléas de la vie universitaire. Je ferai tout mon possible pour être à la hauteur de la tâche et je compte encore sur ton soutien. Comme en témoigne ton discours ce soir, même si on marque ta retraite de l'Université, j'en suis certain que tu ne retiras jamais des combats pour les droits de l'homme.

Dans les quatre ans à venir, les activités de la Chaire vont continuer de s'articuler autour des trois axes concernant respectivement la recherche, l'éducation et l'engagement public. Ceci reflète clairement la vocation distinctive de l'Université en tant qu'institution, aussi bien que la mission spécifique de notre Université. La vocation de l'Université, en tant qu'institution vouée à la cultivation de l'esprit critique - et qui a donc dans son ADN aussi un esprit, voir un devoir d'autocritique. La mission de notre Université, qui par sa place dans le paysage national doit assumer un important rôle sociétal pour promouvoir des dialogues et accompagner le pays dans son évolution.

Les activités de recherche de la Chaire vont se focaliser sur les institutions et les régimes de coopération régionale pour la protection des droits de l'homme. Une bonne partie de ses travaux vont certainement se concentrer sur notre situation ici en Europe, en regardant les politiques et les pratiques de l'Union européenne, aussi bien que le système qui s'est institutionnalisé dans le contexte du Conseil de l'Europe et ses 47 membres autour de la Convention européenne des droits de l'homme. Ceci sera développé en étroite collaboration avec mes collègues de l'Initiative Robert Schuman pour les Affaires européennes, en profitant pleinement de notre situation ici au Luxembourg comme un des centres institutionnels de l'UE. A partir de cette base européenne, il y aura aussi un élément comparatif, pour porter nos regards plus loin et regarder les autres expériences régionales – aux Amériques, en Asie, en Afrique et ailleurs – dans un esprit d'apprentissage réciproque.

La dimension éducative concerne d'abord à l'intérieur de l'Université nos différents enseignements en relation avec les droits de l'homme : les cours que nous offrons et que nous développerons dans nos différentes disciplines – la science politique, l'histoire, la philosophie, le droit et autres – aussi bien que des enseignements interdisciplinaires, qui permettent d'aborder des questions de société liées aux bouleversements technologiques. En dehors de nos murs, je compte aussi continuer le travail de mon prédécesseur pour développer et promouvoir l'éducation aux droits de l'homme dans l'éducation formelle (le système scolaire), aussi bien qu'en relation avec les possibilités qui s'offrent pour des formations continues dans différents contextes.

Dans cette mission éducative, je m'inspire particulièrement des travaux récents du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique qui détaillent un cadre des compétences nécessaires à l'ère numérique pour former des citoyens engagés, responsables et empathiques. Même en étant suffisamment vieux jeu pour vouloir encore aussi valoriser des connaissances, j'insiste sur cette dimension des compétences parce qu'il s'agit impérativement d'équiper les nouvelles générations avec les outils nécessaires, non seulement pour faire face à des formes de désinformation grandissante, mais aussi de leur donner les moyens de ne pas se laisser enfermer dans des bulles de filtre où on ne voit que le reflet de ses propres opinions – et donc par le biais de l'éducation de maintenir l'esprit d'ouverture qui est à la source d'une véritable culture démocratique.

Aussi dans le droit fil de mon prédécesseur, nous allons continuer de développer la Chaire UNESCO comme une plaque tournante pour des débats et des discussions autour des questions des droits de l'homme dans le pays. Il est essentiel que l'Université joue son rôle comme un forum, à l'échelle nationale aussi bien qu'internationale, qui permet de créer des espaces de dialogue, de croisement et de compréhension. J'espère que nous puissions aussi mettre nos expertises au service de la communauté nationale pour traduire ces débats en des termes capables d'informer les politiques publiques. J'ai déjà commencé des discussions avec des ONG, des ministères et d'autres institutions et acteurs dans le secteur pour définir des collaborations. Je suis très heureux de voir tant de représentants de ces différentes instances dans la salle avec nous ce soir et je me ferai un plaisir d'aller à votre rencontre dans les prochaines semaines pour parler des projets communs.

Allow me, given our rather international audience this evening, to switch to my mother tongue for a few concluding remarks about the wider contemporary situation of human rights and democracy. We have just marked thirty years since the fall of the Berlin Wall. For those of us of a certain age this has reminded us – perhaps first of all that we are of a certain age – but also of those extraordinarily heady days three decades ago when a seemingly immutable geopolitical order collapsed with stunning rapidity and allowed for a flourishing of hope as to a different and better future. Where are we thirty years on?

It is fair to say that we have not witnessed ‘the end of history’, to invoke an often cited and often misunderstood phrase coined by Francis Fukuyama at the time. The aspirations born of that time of extraordinary firmament have perhaps inevitably met with their share of disappointments. Yet, there is also, to use the title of a recent influential study of international human rights, ‘evidence of hope’, and perhaps even more the means to be hopeful.

Let us first be clear about the seriousness of our situation. The rule of law, which we had perhaps complacently taken to be an ‘acquis’ in Europe, is under threat in parts of our continent. Both judicial independence and academic freedom have come under attack in EU and Council of Europe member states. We have witnessed the propagation of the invidious oxymoron of an ‘illiberal democracy’. Long established democracies on both sides of the Atlantic have shown worrying signs, whatever one’s beliefs about specific issues, of significant systemic dysfunction. This has been marked particularly by a growing polarisation and the occasionally dramatic reduction of the space for reasoned and reasonable civic dialogue.

Relative to this, it is important to understand the role of fundamental rights. As my compatriot Michael Ignatieff has argued, rights should not be seen as ‘trumps’ – cards to be played in a manner that forecloses dialogue, that stops discussion. It is a respect for fundamental rights that permits democratic dialogue to take place – to allow for the vigorous discussion of different points of view and the pursuit of different visions of ‘the good life’ in a climate of respect and tolerance. Rights, in this sense, must not be viewed simply as ‘claims’, but rather as both deriving from and cultivating a sense of empathy – of an understanding for the situation of ‘the other’ and with it the hope that we may define shared spaces that allow for both the respectful airing of differences and the fostering of a community of destiny.

In keeping with the values represented by UNESCO and the objectives of the Unitwin programme under which this Chair has been accorded, I can only hope that the activities of our UNESCO Chair will positively play their own inevitably small part in addressing these broad contemporary challenges. And, I do very much hope that I will be able to do so while demonstrating the passion, the empathy, and the good humour of my predecessor.